



# ARSAMA III

Appui à la Reforestation et à la Sécurité Alimentaire à Mali  
Phase d'exécution : 2012 – 2014



Document de référence de la Planification, Suivi & Evaluation (PSE/PME)  
de la troisième phase du projet ARSAMA (Préfecture de Mali, Région de Labé)

Avec l'appui de CADES Guinée

09/2012

Projet ARSAMA  
Quartier Mali I  
Commune Urbaine de Mali

Coordination  
Tél.: +(224) 62400515  
Tél : +(224) 66149352  
dialloibam@gmail.com

Assistance Technique  
Tél : +(224) 68691444  
brodkorb@wfd.de

Adresse postale :  
ADECOMA  
Projet ARSAMA  
BP 3069  
Conakry  
République de Guinée

Appuyé par :  
Weltfriedensdienst (WFD)  
Hedemannstr.14  
10969 Berlin  
Allemagne

info@wfd.de  
www.wfd.de



## Sigles & Abréviations

ACF	Action Contre la Faim
ADECOMA	Assistance au Développement Communautaire et Associatif
ANPROCA	Agence Nationale de Promotion et Conseil Agricole
ARSAMA	Appui à la Reforestation et à la Sécurité Alimentaire à Mali
AT	Assistance Technique
BAAP	Bureau d'Appui à l'Autopromotion Paysanne
BMZ	Ministère Allemand de la Coopération Economique et du Développement
CADES	Centre d'Appui au Développement Economique et Social
CR	Commune Rurale
CS	Centre de Santé
DAN	Division Alimentation-Nutrition
DP	Direction Préfectorale
DPSHP	Direction Préfectorale la Santé et de l'Hygiène Publique
DVV	Institut de coopération de la confédération Allemande pour l'éducation des adultes
FAO	Food and Alimentation Organization
FARN-E	Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation de la Nutrition pour Enfants
FARN-G	Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation de la Nutrition pour femmes en Grossesse
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
HKI	Hellen Keller International
INSE	Institut de Nutrition et de Santé de l'Enfant
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
OGDH	Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Organisation Paysanne
PAMOJA	Réseau des praticiens REFLECT (Traduction de l'expression en Kiswahili: « soyons ensemble »)
PDL	Plan de Développement Local
PDSH/HMG	Projet de Développement Social Durable/ Haute et Moyenne Guinée
PME	Planification, Monitoring & Evaluation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PS	Poste de Santé
PSE	Planification, Suivi & Evaluation
PTF	Partenaire Technique et Financier
REFLECT	Regenerated Freirian Literacy Empowering Community Through
RPPC	Renforcement de la Paix et Prévention des Conflits
SEFFAN	Suivi des Enfants, Femmes et Familles en Alimentation-Nutrition
SIDA	Syndrome Immunodéficience Acquis
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ST	Service Technique
STAR	Stepping Stone and REFLECT
TdR	Termes de Référence
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
VIH	Virus Immunodéficience Humain
WFD	Weltfriedendienst

## **Remerciements**

En ma qualité de citoyen de la préfecture de Mali, coordinateur du Projet ARSAMA et au nom de toute l'équipe je tiens à adresser mes sincères remerciements, tout d'abord à notre partenaire privilégié le WFD pour son appui technique et financier en faveur de la réalisation de l'atelier PSE/PME en Juillet 2012. Mes remerciements vont également à l'endroit des autorités préfectorales, aux services techniques, aux autres PTF, aux représentants des collectivités et aux chers bénéficiaires.

L'atelier nous a montré que le partage d'informations entre tous les acteurs concernés, reste une base fondamentale qui facilite la compréhension de la complexité d'un tel projet. Comme nous le constatons chaque jour, notre zone est confrontée à de nombreuses difficultés liées entre autre à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et à la perte progressive de la biodiversité qui risquent d'entraver non seulement la vie de nos populations actuelles mais aussi celle des générations futures. Depuis le début, le projet a toujours accordé une attention particulière aux besoins et attentes de ses groupes cibles raison pour laquelle les activités ont été concentrées autour de leurs préoccupations quotidiennes.

Les résultats auxquels nous avons aboutis aideront, j'en suis sûr, à une bonne exécution des différentes activités inscrites dans les quatre nouveaux sous-programmes.

Je ne saurais terminer sans remercier vivement les deux facilitateurs de l'atelier venant de CADES-Guinée ainsi que la DPSHP Mali pour la mise à disposition de leur salle de réunion.

**Ibrahima Diallo**

**Coordinateur du projet ARSAMA**

**Rédaction**

Ibrahima Diallo, Lamine Diallo, Mamadou Saliou Souaré, Arndt R. Brodtkorb  
en collaboration avec  
Mamadou Aliou Bah et Alpha Oumar Baldé (CADES-Guinée)

© ARSAMA III - 2012

## Table des matières

Remarques introductives .....	- 5 -
1. Contexte du projet ARSAMA.....	- 5 -
2. Bilan des phases précédentes .....	- 6 -
2.1. Résumé des acquis entre 2003 et 2009 .....	- 6 -
2.2. Insuffisances constatées entre 2003 et 2009.....	- 7 -
3. Description de la troisième phase (2011-2014).....	- 7 -
3.1 Problématique .....	- 7 -
3.2 Objectif principal.....	- 7 -
3.3 Objectif du projet.....	- 7 -
3.4 Objectifs horizontaux .....	- 8 -
3.4.1 Genre.....	- 8 -
3.4.2 VIH/SIDA .....	- 8 -
3.5 Présentation des sous-programmes (SP).....	- 8 -
3.6 Indicateurs.....	- 10 -
3.7 Groupes-cibles .....	- 12 -
3.8 Partenaires techniques et financiers (PTF) .....	- 12 -
3.9 Budget complet.....	- 13 -
4. Logique d'intervention.....	- 13 -
4.1 Cadre logique.....	- 13 -
4.2 Planification des ressources disponibles .....	- 17 -
4.2.1 Ressources humaines.....	- 17 -
4.2.2 Ressources financières (budget partenaire).....	- 18 -
4.3 Planification, Suivi & Evaluation .....	- 19 -
4.4 Approches adéquates .....	- 21 -
4.5 Identification des actions complémentaires .....	- 21 -
4.6 Facteurs de pérennisation.....	- 22 -
4.7 Conflits potentiels qui entravent l'atteinte des résultats .....	- 22 -
4.8 Quelques pistes de solutions importantes pour minimiser les conflits et risques .....	- 23 -
5. Recommandations pour le prochain atelier PSE/PME .....	- 23 -

**Pour une meilleure compréhension du document, nous pouvons vous fournir à la demande les documents suivants :**

- TDR Atelier PSE/PME
- Liste des participants
- Liste des villages/hameaux *do not harm*
- Clé de répartition des 56 villages du sous-programme santé/nutrition
- Résumé de la sélection des villages bénéficiaires de la troisième phase
- Dépliant du projet
- Photos de l'atelier PSE/PME

## Remarques introductives

Le présent document est le résultat de l'analyse objective des phases antérieures (2003- 2009) du projet ARSAMA (Appui à la Reforestation et à la Sécurité Alimentaire à Mali) et des travaux issus de l'atelier de Planification, Suivi & Evaluation (PSE/PME) de sa troisième phase (2011- 2014) tenu à Mali Centre du 11 au 17 juillet 2012. Il doit avant tout faciliter le partage d'information entre le projet et tous les acteurs concernés (bénéficiaires, élus locaux des six communes ciblées, services techniques déconcentrés de l'Etat, partenaires techniques de terrain et équipe du projet) pour harmoniser le niveau de compréhension et mieux situer les rôles et responsabilités de chacun. Plus précisément, il est une concrétisation de la volonté manifeste des ONG porteurs du projet ADECOMA (Assistance au Développement Communautaire et Associatif) & WFD (Weltfriedensdienst) à promouvoir un certain nombre de principes fondamentaux dans la mise en œuvre de la troisième phase, à savoir :

- Dynamiser le partenariat avec tous les acteurs impliqués dans le projet, en vue de prendre en compte les intérêts des parties prenantes et surtout celui du groupe cible (agriculteurs/agricultrices, éleveurs actifs, jeunes artisans, femmes en âge d'enfanter, enfants de moins de 5 ans surtout) ;
- Renforcer « l'appropriation » du projet par les bénéficiaires (*ownership*), afin qu'ils traduisent dans l'esprit et dans les actes, l'idée de propriété au même titre que les porteurs du projet ;
- Favoriser la prise de responsabilité par les acteurs concernés à tous les échelons du projet pour la réalisation effective des activités en vue d'atteindre les résultats escomptés.

En ce qui concerne l'atelier de planification d'ARSAMA III, une trentaine de participants représentatifs en provenance de la zone d'intervention du projet a été invité pour échanger pendant 6 jours autour de la logique d'intervention, du suivi/évaluation des activités et des approches prometteuses liées à la mise en œuvre des différents sous-programmes tout en respectant le principe de la flexibilité dans la gestion des ressources disponibles. L'atelier a favorisé également l'orientation du processus de mise en œuvre des activités pour aboutir à l'atteinte des résultats visés par la troisième phase du projet. Pour la conception et la facilitation de l'atelier, le projet a recruté 2 facilitateurs qui ont travaillé en binôme (facilitateur principal et assistant) suite à un appel d'offre qui a abouti après le processus de sélection à une signature de contrat avec CADES-Guinée (Centre d'Appui au Développement Economique et Social, Conakry) fin Juin 2012.

### La démarche méthodologique a consisté à favoriser :

1. Quelques jours de travaux préparatoires au siège du projet qui ont abouti à l'élaboration du calendrier de travail ;
2. La facilitation de l'atelier à travers l'utilisation des approches participatives ;
3. La rédaction des rapports de l'atelier (provisoire et final).<sup>1</sup>

## 1. Contexte du projet ARSAMA

Le projet d'Appui à la Reforestation et à la Sécurité Alimentaire à Mali (ARSAMA) est localisé dans la préfecture de Mali, au Nord de la République de Guinée à 540 km de la capitale Conakry (voir la partie en vert dans la carte<sup>2</sup> ci-contre).

Les populations dans leur vie quotidienne adoptent des comportements qui favorisent le nomadisme agricole, l'élevage itinérant qui détruisent l'environnement et l'exploitation abusive des forêts, pour des besoins en bois d'énergie et d'œuvre, exerçant une pression extraordinaire sur la nature dont la dégradation a atteint des proportions inquiétantes.

En 1999, la préfecture de Mali (qui fait partie des trois préfectures les plus pauvres de la Guinée selon les enquêtes et études effectuées par le Ministère Guinéen du Plan et de la Coopération Internationale en collaboration avec le PNUD, 2007), a connu dans certaines de ses sous-préfectures une grave famine. C'est dans le cadre de la recherche de solutions urgentes à cette famine que le projet a été initié par les populations locales avec l'appui de l'ONG ADECOMA et de son partenaire le WFD<sup>3</sup>. Cette action de développement est financée en grande partie par le Ministère Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).



<sup>1</sup> Voir les TdR disponibles au niveau du chargé PSE/PME.

<sup>2</sup> Les points en vert sur la carte représentent les interventions de l'ONG ADECOMA à l'intérieur du pays.

<sup>3</sup> La base pour la détermination des solutions était un « diagnostic participatif » que l'ONG ADECOMA a réalisé en 2000.

Les deux phases antérieures (2003-2009) ont eu pour objectif de garantir durablement tout au long de l'année une alimentation suffisante et équilibrée à environ **33.650** personnes souffrant de malnutrition temporaire tout en préservant l'environnement de la zone d'intervention. 5 sous-objectifs ont été définis durant ces phases:

- Sous-objectif 1 : Protection et valorisation des aires de cultures ;
- Sous-objectif 2 : Protection et restauration de l'environnement ;
- Sous-objectif 3 : Séchage et conservation des produits agricoles périssables ;
- Sous-objectif 4 : Alphabétisation et formation des bénéficiaires ;
- Sous-objectif 5 : Santé/Nutrition.

## 2. Bilan des phases précédentes

### 2.1. Résumé des acquis entre 2003 et 2009

Les phases I et II ont permis de sécuriser, aménager et revaloriser **566** ha de tapades et **141,59** ha de bas-fonds dans la zone d'intervention (Mali Centre, Fougou, Hidayatou et Yembéring), ce qui a abouti à une augmentation significative de la production agricole dans les localités appuyées. Un grand spectre de cultures (taro, manioc, igname, bananes par exemple) qui avaient presque disparu à cause de l'insécurité des aires de cultures face à la divagation des animaux, a réapparu et contribue au rétablissement de la sécurité alimentaire dans les ménages.

Au cours des phases antérieures, des infrastructures hydro-agricoles (**13** puits agricoles, **6** micro-barrages, **52** bassins de stockage d'eau d'arrosage) ont été réalisées dans les bas-fonds accompagnées de systèmes de distribution d'eau et du matériel (outillages agricoles et **11** motopompes) facilitant ainsi la production des cultures de contre-saison. **44** séchoirs solaires ont été confectionnés et distribués aux groupements de femmes pour le séchage et la conservation des produits agricoles périssables (feuilles de manioc, de patate, d'oignon, etc.). Elles ont été formées aux techniques de préparation, de séchage, de conditionnement et d'emballage de ces produits.

Environ **6.000** arbres fruitiers améliorés (manguiers, orangers, mandariniers, avocats et citronniers) ont été plantés et ont survécu à près de 75 % (voir évaluation ex-post 2009 ARSAMA II). **12** pépinières forestières ont été installées chaque année par le projet et d'importantes superficies dégradées ont été reboisées, mais le taux de réussite après la clôture de la deuxième phase dans la plupart des cas est inférieur à 75 %. En outre, des zones dégradées ont été mises en défens pour servir de forêts communautaires.

En coopération avec dvv International, le projet a aussi obtenu des résultats très satisfaisants par rapport à l'alphabétisation (méthode REFLECT) d'une bonne partie de la population dans la commune urbaine de Mali (**410** personnes au total dont **80** % de femmes).

Les résultats de l'évaluation ont montré également que les activités planifiées et mis en œuvre pendant les phases antérieures (2003-2009) répondaient aux besoins des populations bénéficiaires notamment en ce qui concerne la sécurisation et la valorisation des aires de cultures en vue de l'amélioration de la production agricole.

Sur le plan qualitatif, les actions de protection de l'environnement menées, ont sensiblement réduit la coupe du bois vert à travers l'implantation des clôtures grillagées. Cela se confirme par le témoignage de l'un des bénéficiaires qui déclarait lors de l'évaluation ex-post (2009):

*« Avant les clôtures grillagées, je coupais 100 fagots de bois pour ma clôture et parfois cela ne suffisait même pas. Et dans le village, nous sommes 10 chefs de familles dans cette catégorie, sans compter les autres qui coupaient entre 50 et 70 fagots pour clôturer leurs tapades. Tout cela s'est arrêté avec l'arrivée des clôtures grillagées. »*

Par rapport à la sécurité alimentaire, les bénéficiaires ont déclaré lors de cette même évaluation, qu'avec l'augmentation des rendements agricoles, les stocks restent plus longtemps dans les magasins et greniers avec pour conséquence la réduction de la période de soudure au sein des ménages.

La production agricole dans les bas-fonds a augmenté de façon significative à travers les superficies exploitées et des rendements obtenus. Les rendements moyens dans les bas-fonds pour les principales spéculations ont été évalués comme suit (évaluation ex-post 2009 ARSAMA II) :

<b>Pomme de terre</b>	<b>27</b>
<b>Oignon</b>	<b>19</b>
<b>Choux</b>	<b>24</b>
<b>Tomate</b>	<b>35</b>

Les bénéficiaires ont affirmé que leurs rendements ont doublé à cause des divers intrants du projet (installation des clôtures grillagées, réalisation des formations, petits outillages agricoles, mise à disposition d'infrastructures hydro-agricoles, suivi des activités). En plus, avec le séchage, la perte des feuilles de manioc, d'oignon et de patate a diminué. Ces produits sont désormais conservables plus longtemps et ils sont consommés et commercialisés.

## 2.2. Insuffisances constatées entre 2003 et 2009

L'évaluation finale de 2009 réalisée par B.A.A.P (Conakry) a relevé quelques faiblesses dans la mise en œuvre des activités des deux phases antérieures du projet dont entre autres :

- Faible niveau d'implication des bénéficiaires dans le choix de certaines actions à mener, ce qui a sensiblement réduit la prise en compte de « l'appropriation » du projet par les bénéficiaires (*ownership*) ;
- Absence d'un mécanisme de suivi-évaluation bâti autour d'un système d'archivage approprié ;
- Augmentation des dégâts causés par les animaux divagants aux cultures dans les tapades non-clôturées qui se trouvent à proximité des tapades déjà clôturées par le projet (création de villages/hameaux *do not harm*) ;
- Faible dynamisme des groupements conséquence d'un développement organisationnel insuffisant ;
- Répartition des parcelles de cultures au niveau des bas-fonds de manière peu équitable (sources potentielles de conflits qui peuvent conduire à la dislocation des groupements) ;
- Faible utilisation des engrais organiques dans les exploitations agricoles (tapades et bas-fonds) ;
- Absence de système de gestion durable des forêts communautaires (comme les conventions locales) ;
- Faible réalisation des activités du sous-objectif santé/nutrition (diversification alimentaire, éducation nutritionnelle des enfants et femmes en âge d'enfanter, appui-accompagnement des bénéficiaires par endroit et à la sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA par exemple) ;
- Faible capitalisation des acquis des phases antérieures.

## 3. Description de la troisième phase (2011-2014)

### 3.1 Problématique

Le projet au terme d'une période de rupture de deux ans due à l'instabilité socio-politique du pays entre 2009 et 2011, a jugé nécessaire de procéder au renforcement de la stratégie d'intervention. Primo, le projet a pris en compte les résultats de l'enquête nutritionnelle réalisée par ARSAMA en 2008 qui montrent à suffisance des taux de malnutrition au niveau des couches les plus vulnérables. Il a été estimé important de corriger le déficit de consommation de la protéine animale surtout chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge d'enfanter. Secundo, certaines recommandations du rapport de l'évaluation ex-post de la deuxième phase comme l'introduction du programme-pilote en élevage ou la désignation d'un responsable suivi-évaluation ont été valorisées pour favoriser la mise en œuvre. Tertio, avec les effets positifs enregistrés à partir de la sécurisation des aires de culture par du grillage, la nouvelle phase a décidé d'élargir la zone d'intervention et de créer entre autres des centres de tissage de proximité pour mieux répondre à la demande croissante des bénéficiaires en clôtures grillagées (tout en protégeant la biodiversité autochtone). Pour parer aux exigences du terrain dues aux changements socio-économiques, le projet a étendu aussi le spectre d'approches qui semblent être approprié pour la zone d'intervention (méthode REFLECT, champs école, recherche-action, ententes foncières, Faire-Faire, Peer to Peer, entre autres). Au regard de toutes les modifications citées ci-dessus, la constante la plus importante reste la volonté de renforcer l'appropriation du projet par les bénéficiaires (*ownership*), souhait manifeste des porteurs du projet dès le début.

### 3.2 Objectif principal

Comme les phases précédentes, la troisième phase contribue également à **l'objectif principal**, à savoir une division par deux de la quote-part des hommes qui vivent dans une situation de pauvreté absolue, d'ici 2015. Cet objectif s'inscrit également dans la déclaration finale du Sommet du millénaire de l'ONU (2000) et dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Guinée. En plus, il s'intègre dans le plan cadre du Ministère de l'agriculture de la Guinée (Politique Nationale du Développement Agricole/vision 2015). La composante « protection des ressources naturelles » du projet, fait partie de l'Objectif Millénaire pour le Développement (OMD) N° 7 (durabilité écologique) et des objectifs internationaux de la lutte contre le changement climatique (Protocole de Kyoto).

### 3.3 Objectif du projet

Le projet a pour ambition d'assurer d'ici fin 2014 à au moins 50% de la population la plus pauvre de sa zone d'intervention une nutrition suffisante et équilibrée (surtout les jeunes enfants et femmes en âge d'enfanter, pour environ 20 % de la population totale de la Préfecture de Mali) tout au long de l'année en protégeant la biodiversité autochtone.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Pour mieux comprendre : Ceci inclut la protection d'environ 100 ha de bois existants, le rétablissement des cultures traditionnelles adaptées, la réduction de l'abrouissement, du brûlis et de l'érosion par l'intermédiaire de l'agriculture et de l'élevage de bétail permanents dans les tapades et les plaines alluviales (bas-fonds), la plantation d'arbres de croissance rapide le long des clôtures qui servent de brise-vent pour les plantes et les sols, ainsi que la coopération continue avec les guérisseurs traditionnels pour sensibiliser la population sur les problèmes et interdépendances écologiques.

### 3.4 Objectifs horizontaux

Les objectifs horizontaux s'articulent comme dans les phases précédentes autour d'une meilleure considération des problèmes IST/VIH/SIDA et du genre.

#### 3.4.1 Genre

En général, nous utilisons la méthode REFLECT dans le cadre de la promotion du genre au niveau des bénéficiaires. Le projet encourage également tout au long de la troisième phase d'identifier et de sélectionner en cas de besoin les consultantes pour la réalisation des formations thématiques spécifiques et/ou des évaluations. Il est aussi souhaité de privilégier les femmes lors du recrutement de stagiaires. Le projet envisage de promouvoir les services de prévention des IST/VIH/SIDA à travers surtout la sensibilisation des femmes sur l'utilisation du « femedon » (condom féminin). Il privilégie également la responsabilisation des femmes dans les ménages bénéficiaires dans le cadre de l'introduction de la cuniculture par exemple.

#### 3.4.2 IST/VIH/SIDA

La troisième phase prend en compte les problèmes liés aux IST/VIH/SIDA en renforçant dans les cercles REFLECT l'information et la sensibilisation pour un changement de comportement durable des bénéficiaires. A cet effet, l'approche STAR (Stepping Stone and REFLECT) est utilisée dans les cercles identifiés pour aborder avec souplesse les thèmes culturellement sensibles (sexualité, mariage précoce par exemple).

### 3.5 Présentation des sous-programmes (SP)

Pour sa troisième phase, le projet a identifié 4 SP et un élément supplémentaire dans le cadre desquels les différentes activités vont être exécutées entre 2011 et 2014 dans la zone d'intervention.

#### **SP 1 - SECURISATION DES TAPADES ET BAS-FONDS AVEC DU GRILLAGE PRODUIT DANS LES CENTRES LOCAUX DE TISSAGE TOUT EN PROTEGEANT L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITE**

Deux nouveaux centres de production de grillage seront installés à Sigon et à Yembering pour s'ajouter à celui de Mali Centre afin de rendre disponible à un coût modéré le grillage en faveur d'environ **1.200 ménages** disposant d'un pouvoir d'achat suffisant. Après l'achèvement du projet, l'offre de grillage restera ouverte aux autres ménages intéressés à travers toute la préfecture. Dans chacun des nouveaux centres, 15 artisans seront identifiés sur la base de critères prédéfinis par le projet. L'objectif final est d'amener ces artisans à se constituer en groupement d'intérêt économique pour être autonome dans la production des grillages à usage commercial. Le projet financera la formation des artisans à la production et à l'emballage du grillage et exécutera d'autres formations spécifiques liées à la bonne gestion des centres.

#### **SP 2 - ACCROISSEMENT DES RENDEMENTS AGRICOLES DANS LES TAPADES ET BAS-FONDS PAR LA PROMOTION DES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES**

Il est prévu que **1.100 ménages** supplémentaires des zones le plus pauvres de la préfecture avec une forte incidence de malnutrition augmentent nettement la production des denrées alimentaires en réduisant significativement les pertes des récoltes par l'intermédiaire des clôtures grillagées. Une mesure très importante est le remplacement progressif des poteaux en bois par des essences forestières adaptées à la zone. Ainsi, les ménages réduiront les dommages aux récoltes par l'abrouissement d'au moins 20 % et renonceront à l'abattage d'arbres pour leurs clôtures.

En outre, les exploitants des bas-fonds bénéficieront des formations continues dans les sujets suivants<sup>5</sup> :

- Développement organisationnel (leadership, organisation structurelle, organisation des processus, rôles et responsabilités, planification, suivi/évaluation et réseautage, entretien et gestion de l'équipement) ;
- Gestion financière et comptabilité simplifiée ;
- Modelage du terrain et réalisation de plates-bandes (groupement sur site) ;
- Systèmes d'irrigation (groupement sur site) ;
- Etablissement et réalisation de compte d'exploitation.

Les exploitants des bas-fonds et des tapades recevront des appui-conseils entre autre sur :

- la production, le transport et l'utilisation d'engrais organiques (compost, fumier, purin par exemple) ;
- la renonciation au brûlage des planches pour préserver les microorganismes ;
- le paillage et l'incorporation des résidus de récolte et des déchets issus de l'élevage pour stimuler la formation d'une couche d'humus ;
- la rotation des cultures et les cultures associées ;

---

<sup>5</sup> Le projet utilisera dans ce sens quelques approches participatives qui sont expliquées en détail sous chapitre 4.4.



- la bonne sélection et conservation de semences (surtout pommes de terre) ;
- les technologies appropriées d'amendement des sols ;
- la résolution efficace des problèmes des cultures sur brûlis et la gestion durable des forêts protégées.

#### **Formations optionnelles (selon la disponibilité en temps et en ressources humaines et financières)**

- Introduction des techniques agro-écologiques (phase test avec *Desmodium spp.* par rapport à la culture du Maïs par exemple) ;
- Sensibilisation autour de l'agriculture contractuelle (*contract farming*).

Pour la valorisation des bas-fonds et la protection des tapades, le projet subventionnera 60 % du prix de la clôture (au total **32,5 km** de clôtures). Les bénéficiaires supporteront les 40 % (21,66 km de clôture environ), en plus de leur engagement à aménager et mettre en défens une superficie équivalente de forêts communautaires. Pour mieux valoriser le potentiel des bas-fonds soutenus, 6 puits foncés et 3 puits forés, 9 réservoirs d'eau et 9 petites pompes à moteur seront installés. En plus, des outillages agricoles simples seront mis à la disposition des groupes bénéficiaires. Dans le cadre de l'exécution de ce sous-programme, les bénéficiaires s'engagent également à l'aménagement et au contrôle de superficies des forêts protégées. À ce but, un comité de multiplicateurs engagés sera choisi dans chaque village qui coopère avec les conseils des sages, les guérisseurs traditionnels et les ST concernés de la préfecture.

#### **SP 3 – PROGRAMME PILOTE : AMELIORATION DU SYSTEME D'ELEVAGE LOCAL EN VUE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA CONSOMMATION REGULIERE DE PROTEINE ET DU CALCIUM PAR LES POPULATIONS VULNERABLES**

A travers la recherche-action<sup>6</sup> dans les ménages intéressés, le programme pilote vise à l'amélioration des conditions zootechniques et sanitaires de l'élevage qui devra contribuer à une consommation régulière de protéines et de calcium (activités identifiées : aviculture optimisée par des coqs/poules plus performants et résistants, avec essais de croisement avec les espèces indigènes, élevage intensifié des ovins et caprins et introduction de la cuniculture par exemple). Egalement, le cheptel bovin qui participe à la destruction des cultures doit partiellement être substitué dans les ménages bénéficiaires par les filières avicole, cunicole et ovi-capricole (élevage à petite échelle auprès des ménages). Ce programme démarrera avec un petit nombre de familles intéressées et inclura peu à peu environ **300 ménages**. Les conseillers du SP, le chargé de la PME du projet et les ST accompagneront ce processus et donneront toutes les informations utiles.

#### **SP 4 - INFORMATION, EDUCATION DIETETIQUE ET SANITAIRE DES MENAGES DANS L'UTILISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX**

Les activités prennent en compte les aspects de la disponibilité quantitative, la nature et la qualité des repas et leur répartition dans les ménages des **56 villages** ciblés. La communication diététique à différents niveaux doit garantir prioritairement à ce que la plus grande quantité de produits alimentaires disponibles soit d'abord profitable aux groupes les plus vulnérables (environ 20.700 petits-enfants moins de 5 ans et femmes en âge d'enfanter selon l'enquête nutritionnelle d'ARSAMA réalisée en 2008)<sup>7</sup>. Dans chaque village, un couple ayant réalisé les éléments essentiels d'alimentation et de prévention des maladies sera identifié pour agir comme « ambassadeur » dans la démultiplication des bonnes habitudes alimentaires et nutritionnelles au sein des ménages. Ce couple servira également de relais pour diffuser à la communauté, les messages clés liés aux informations sur la prévention et la considération des problèmes d'IST/VIH/SIDA.

#### **ELEMENT SUPPLEMENTAIRE - SUIVI ET ASSISTANCE AUX PROGRAMMES EXISTANTS POUR AUGMENTER L'OFFRE ET AMELIORER LA QUALITE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

Le projet soutiendra à travers un suivi et un appui-conseil ponctuel les activités courantes de séchage et d'installation des pépinières fruitières déjà initiées et soutenues dans les phases antérieures. Ces activités n'ont pas une influence directe sur les résultats du projet et de ce fait, aucune subvention financière n'est prévue pour elles. Toutefois, ces activités sont uniquement appuyées pour viabiliser les résultats économiques des bénéficiaires, dans le cadre de la consolidation des acquis des deux précédentes phases.

<sup>6</sup> L'approche « recherche-action » est fondée sur le principe que les essais sont réalisés et évalués par les groupes-cibles eux-mêmes. L'accent de la recherche est mis non seulement sur la faisabilité technique et biologique, sur les aspects de la gestion d'entreprise, mais aussi sur la faisabilité en rapport avec les ressources temporelles des ménages, les effets sur la répartition du travail dans la famille et la volonté factuelle de s'occuper de nouveaux travaux (transport de fourrage, collecte du fumier, prise en charge des animaux, gestion de nouvelles espèces d'animaux).

<sup>7</sup> Notre enquête pour l'identification et la sélection des villages/hameaux bénéficiaires de la troisième phase en Juin/Juillet 2012 a montré que les 56 villages ciblés dans le cadre du sous-programme 4 disposent d'environ 3.500 ménages pour une population totale d'environ **34.000** dont environ **4.350** femmes en âge d'enfanter et environ **11.000** enfants de moins de 5 ans. Le nombre de bénéficiaires directs s'élève alors à **15.350**. Ce chiffre est plus réaliste et reste la base pour nos documentations futures.

### 3.6 Indicateurs

Les indicateurs ci-dessous sont déterminés pour mesurer l'atteinte des résultats liés à l'objectif du projet et à chacun des 4 SP.

#### Concernant la nutrition (objectif du projet)

- La part moyenne des enfants fortement mal nourris (base: moyenne des 4 méthodes de mesure établies en 2008) parmi les bénéficiaires diminue de 11,5% à 2% ;
- La part moyenne des femmes en âge d'enfanter mal nourries parmi les bénéficiaires diminue de 21% à 10%.<sup>8</sup>

#### Concernant la protection des ressources/la biodiversité (objectif du projet)

- 50.000 m<sup>3</sup> de forêt (56 ha) protégées suite à l'aménagement des forêts villageoises et à la renonciation d'environ 2.000 ménages (33.400 personnes) à la clôture des tapades par les pieux en bois<sup>9</sup> ;
- La renonciation induite au brûlis et à l'agriculture sur les pentes des versants protégeront une superficie additionnelle de forêt d'environ 50 ha. Sont relevés comme indicateurs d'un côté, l'estimation de l'augmentation moyenne de la production pour la zone du projet basée sur les bas-fonds et tapades typiques sélectionnés et divisés par 3. D'autre côté, au commencement du projet, un inventaire des superficies des champs extérieurs existants (indicateur du niveau de brûlis) et des superficies sélectionnées des forêts en dehors des zones déclarées de conservation à titre d'échantillon est fait. Les résultats de ces deux travaux de collecte des données sont mis en relation et la moyenne est déterminée ;
- Comme c'était le cas dans les phases précédentes, des accords de protection des forêts communales sont conclus pour une superficie d'environ 100 ha comme élément constitutif des accords de coopération avec le projet. Le respect des accords jusqu'à la fin du projet sera vérifié régulièrement par la personne chargée de la PSE/PME du projet ;
- Les cultures du taro, du manioc, de l'igname et du melon dans les tapades de la nouvelle zone d'intervention du projet et de la banane dans les bas-fonds augmentent à partir des taux actuels d'entre 1 % (espèces particulièrement rares comme le melon) et 15 % (espèces relativement rares comme le taro) à 20 % pour les espèces particulièrement rares et 40 % pour les espèces relativement rares.

#### Indicateurs spécifiques pour atteindre les objectifs du SP 1

- 3 centres de tissage du grillage sont fonctionnels dont deux nouveaux (à Yembéring et à Donghel Sigon) ;
- 30 artisans de nouveaux centres de tissage sont formés et sont capables de faire la maintenance des machines de tissage, de tisser et d'emballer le grillage ;
- 88.000 mètres linéaires de grillage (pour environ 1.200 ménages disposant d'un grand pouvoir d'achat) sont fabriqués dans les centres.

#### Indicateurs spécifiques pour atteindre les objectifs du SP 2

- 20 % des paysans de la zone d'intervention du projet renoncent à l'abattage d'arbres pour leurs clôtures ;
- 6 puits, 3 forages, 9 réservoirs d'eau et 9 motopompes sont installés et rendus opérationnels dans les bas-fonds ;

Concernant les 1.100 nouveaux ménages à appuyer :

- Augmentation de la production moyenne dans chaque bas-fond pour les spéculations comme « pomme de terre, oignon, tomate, choux » à 32% (t/ha/2 ans, voir le champ en gris dans le tableau 1) ;
- Augmentation de la production moyenne dans chaque tapade (base de vérification : maïs, pomme de terre, patate, taro, manioc, haricot, melon, gombo, oseille de Guinée, mangue, orange, citron) à 28% (t/ha/2 ans, voir le champ en gris dans le tableau 1).

---

<sup>8</sup> Même les hommes dans le projet ne sont pas tous bien nourris, mais à cause de la répartition des produits alimentaires pendant les repas, le problème est nettement moins aigu.

<sup>9</sup> L'indicateur est calculé sur la base de la quantité des mètres de clôture vendue.

**Données de référence pour la détermination des indicateurs liés aux rendements des cultures des bas-fonds et tapades durant les trois phases du projet ARSAMA (2003- 2014)<sup>10</sup>**

<b>Bas-fonds</b>							
Spécifications	Rendement moyen en t/ha (2003) selon l'enquête d'ADECOMA réalisé en 2003	Rendement moyen en t/ha à la fin de la 2 <sup>ème</sup> phase (2009)	Taux d'accroissement de la production moyenne en t/ha/an (2004-2009 = 5 ans)	Taux d'accroissement de la production moyenne en %/ha/an	Objectif visé à la fin du projet t/ha/2 ans (Oct. 2012- Août 2014)	Objectif visé à la fin du projet %/ha/2 ans (Oct. 2012- Août 2014)	Objectif de production finale visée dans les nouvelles zones t/ha jusqu'à la fin du projet
Pomme de terre	4,37	27	4,5	16,7	9	33,4	13,37
Oignon	3,43	19	3,11	16,4	6,22	32,8	9,65
Tomate	4,92	24	3,8	15,8	7,6	31,6	12,52
Choux	8,83	35	5,23	14,9	10,46	29,8	19,29
<b>Production moyenne</b>	-	-	4,16	16	8,32	<b>32</b>	13,70
<b>Tapades</b>							
Spécifications	Rendement moyen en t/ha (2003) selon l'enquête d'ADECOMA réalisé en 2003	Rendement moyen en t/ha à la fin de la 2 <sup>ème</sup> phase (2009)	Taux d'accroissement de la production moyenne en t/ha/an (2004- 2009 = 5 ans)	Taux d'accroissement de la production moyenne en %/ha/an	Objectif visé à la fin du projet t/ha/2 ans (Oct. 2012- Août 2014)	Objectif visé à la fin du projet %/ha/2 ans (Oct. 2012- Août 2014)	Production finale visée dans les nouvelles zones t/ha jusqu'à la fin du projet
Maïs	2,5 – 3	9,66	1,4	14,5	2,8	29	5,5
Taro	4 – 6	9,89	1	10	2	20	7
Patate douce	5 – 6	18,46	2,6	14	5,2	28	10,7
Haricot	0,75	2,40	0,3	12,5	0,6	25	1,3
Manioc	1,5	12,36	2,2	17,8	4,4	35,6	5,9
Gombo	1,5	9,66	1,6	16,5	3,2	33	4,7
Pomme de terre	3 – 4	25,73	4,4	17	8,8	34	12,3
Melon	0	8,16	1,6	19,6	3,2	39,2	3,2
Oseille de Guinée	1,3	3,70	0,5	13,5	1	27	2,3
Mangue	8	19,60	2,3	11,7	4,6	23,4	12,6
Orange	3	4,13	0,2	4,8	0,4	9,6	3,4
Citron	0,4	4,66	0,8	17	1,6	34	2
<b>Production moyenne</b>	-	-	1,5	14	3	<b>28</b>	5,90

Indicateurs spécifiques pour atteindre les objectifs du SP 3

- Si le « programme-pilote » est couronné de succès, l'approvisionnement des groupes vulnérables en protéines d'origine animale dans env. 300 ménages est nettement amélioré ;
- 2 faucheuses diésels simples, en vente en Guinée, sont utilisées par les groupes-cibles du SP à tour de rôle ;
- Au moins 10 ménages dans la zone d'intervention pratiquent la cuniculture de type familiale avec un nombre de 15 à 20 animaux en moyenne (au moins 150 animaux vivants sont disponible dans la zone d'intervention jusqu' à la fin de la phase) ;
- 1 étude de capitalisation sur l'introduction de la cuniculture est disponible et diffusée aux partenaires du projet (ST concernés, Mairies de la zone d'intervention, PTF et « foutapédia »).

Indicateurs spécifiques pour atteindre les objectifs du SP 4

- 50% des ménages a accepté au moins deux suggestions pour améliorer leur alimentation quotidienne jusqu' à la fin de la phase (Point de départ : les recommandations issues des démonstrations culinaires au niveau des postes de santé) ;
- Dans les zones de carence en iode<sup>11</sup> à Fougou (6,4 %) et Yembering (19,2 %) l'utilisation de sel iodé a augmenté à 50 %; dans les autres zones ciblées de 51 % en moyenne à 75 % ;

<sup>10</sup> Les données portent principalement sur les rendements des cultures des tapades et bas-fonds en 2003 (résultats de l'enquête de base réalisée en 2003 par l'ONG ADECOMA), 2009 (résultats de l'évaluation d'ARSAMA II réalisée en 2009) et les projections pour 2014 (fin de la phase 3). Ces données ne tiennent pas compte de la variation des facteurs édapho-climatiques (vague de froid par exemple) de la zone et de l'environnement socio-économique et politique (grèves répétées, changement de régime) du pays susceptibles d'affecter les activités des producteurs. Ces rendements ont été obtenus grâce à la combinaison des facteurs de production notamment, l'appui du projet aux producteurs (petit outillage agricole, motopompes, bassins, puits, micro barrages, appui-conseil, semences), la clôture grillagée et l'aménagement des tapades et bas-fonds. Important : Selon FAO (1991) et Mémento de l'Agronome (1993) les rendements moyens en t/ha pour certaines cultures en Afrique sont : pomme de terre : 8,8, oignon : 13,07, maïs : 3-4, taro : 3,7, patate douce : 6,1.

<sup>11</sup> Selon le **DSRP 2 (2007-2010)** les carences en iode et l'anémie sont largement répandues chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes. Plus de sept enfants sur dix âgés de 6 à 59 mois (77 %), sont atteints d'anémie (23 % sous une forme légère, 45 % sous une forme modérée et 7 % sous une forme sévère). Chez les femmes, plus de la moitié est atteinte d'anémie (35 % sous une forme légère, 17 % sous une forme modérée et 2 % sous une forme sévère).

- Dans les zones de Fougou (56 %) et Yembering (47 %), le nombre des femmes en âge d'enfanter qui ne mangent pas de la viande a baissé d'au moins 10% (de 46 % à 37 %) ;
- Dans les zones de Fougou (32 %) et Yembering (30 %) le nombre des femmes qui ne mangent pas de fruits ou légumes a baissé à 20 % ;
- 1 cuisine d'apprentissage avec foyer amélioré est installée au niveau de chaque centre et poste de santé dans la zone d'intervention ;
- 168 animatrices villageoises sont formées en diététique sanitaire ;
- 50% des animatrices formées démultiplient les formations dans les 56 villages ciblés ;
- 6 commerçants fournissent régulièrement le sel iodé dans les 6 communes couvertes ;
- 56 « couples ambassadeurs » sont impliqués dans la démultiplication des méthodes d'alimentation et de nutrition adéquates ;
- 4 émissions (y compris rediffusion) thématiques nutritionnelles (magazines d'une durée de 45-60 mn) sont réalisées à la radio rurale durant la troisième phase ;
- 168 animatrices villageoises sont formées sur l'utilisation du « femedon » ;
- Au moins 300 « femedons » sont distribués au sein des ménages ciblés par les animatrices villageoises jusqu'en fin 2013 ;
- 10 cercles REFLECT sont rendus fonctionnels.

### 3.7 Groupes-cibles

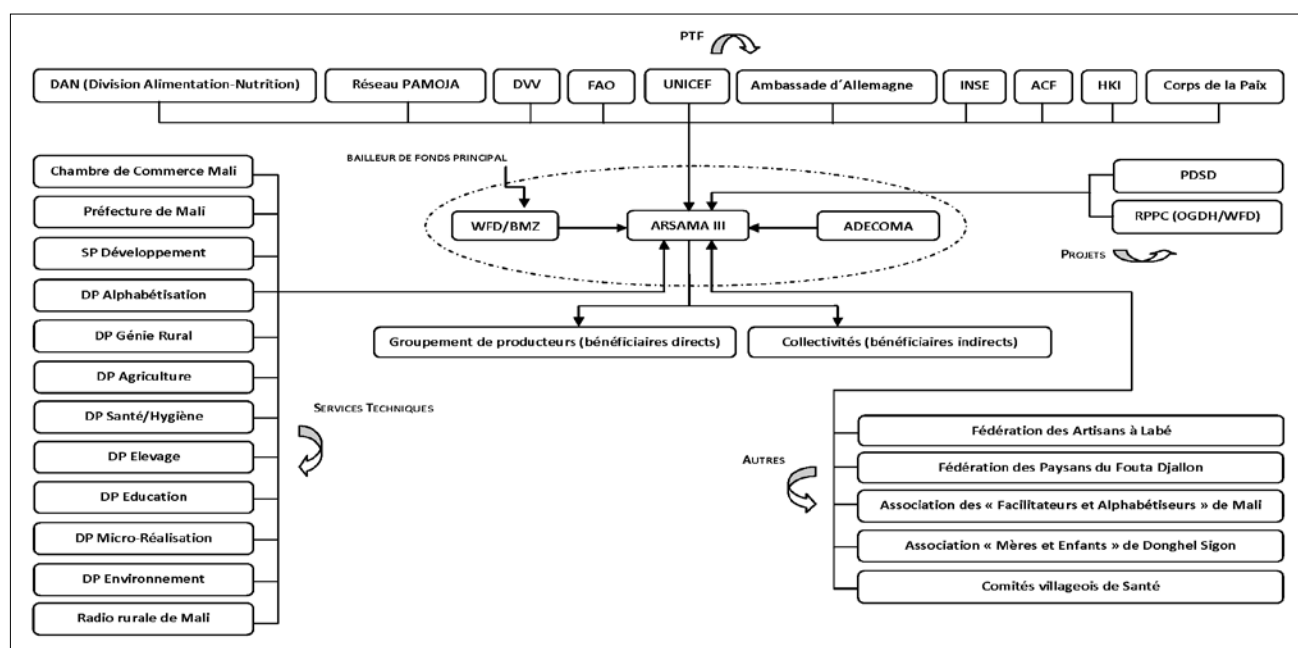
La troisième phase du projet ARSAMA couvre un territoire qui englobe la commune urbaine de Mali et les CR de Gayah, Fougou, Yembering, Hidayatou et Donghel Sigon. Les bénéficiaires directs sont les groupements de producteurs (hommes, femmes et groupes mixtes) et les éleveurs dans la zone. Par rapport à l'intervention dans le domaine de la santé/nutrition, les bénéficiaires prioritaires sont les femmes en âge d'enfanter et les enfants de moins de 5 ans.

### 3.8 Partenaires techniques et financiers (PTF)

Pour la mise en œuvre des activités de la troisième phase, le projet a identifié les structures ci-dessous :

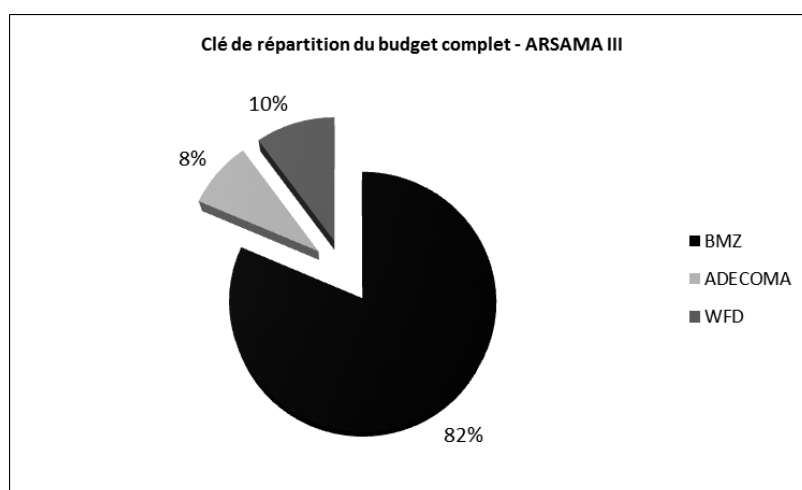
- DVV International pour l'appui-accompagnement des cercles REFLECT ;
- PAMOJA Guinée dans le cadre de la formation et du suivi/évaluation des cercles REFLECT ;
- HKI pour le renforcement des capacités du personnel sur l'approche SEFFAN ;
- La fédération des paysans du Fouta Djallon dans le cadre de l'appui à l'obtention des semences améliorées et aux formations spécifiques (agriculture) ;
- L'ambassade d'Allemagne pour l'appui au financement des microprojets ;
- INSE pour les échanges sur les bonnes pratiques nutritionnelles et sanitaires, la formation des animatrices villageoises pour les démonstrations culinaires et l'introduction des FARN-E/FARN-G ;
- UNICEF par rapport à la mise en place d'un système d'information fiable en santé/nutrition & alimentation, documentation sur les normes et procédures de formation, supports de suivi et petits matériels ;
- FAO dans le cadre des activités des SP 2 & 4 ;
- Les ST déconcentrés de l'Etat (DP « Santé, Élevage, Environnement, Agriculture, Education, Alphabétisation, Plan et Statistiques ») dans le cadre du suivi ;
- Corps de la Paix à travers son volontaire dans le cadre de nos activités dans le SP 2 ;
- La radio rurale de Mali dans l'appui à la production et à la diffusion des émissions radiophoniques ;
- L'hôpital préfectoral, les centres & postes de santé dans le cadre de la mise en œuvre des activités du SP 4 ;
- Les comités villageois de santé pour l'appui à la mobilisation sociale ;
- PDS/D/HMG dans le cadre du renforcement des capacités en matière « suivi/évaluation » ;
- RPPC dans le cadre de l'appui à la prévention et à la gestion des conflits ;
- ACF pour favoriser les échanges entre intervenants et l'harmonisation des concepts clés ;
- L'association des « Facilitateurs et Alphabétiseurs » de Mali dans le cadre de l'appui au fonctionnement des cercles REFLECT ;
- L'association « Mères et Enfants de Donghel Sigon » pour la sensibilisation en santé/nutrition ;
- Les élus locaux & leaders communautaires des communes ciblées pour l'appui à la mobilisation sociale et à la sensibilisation des bénéficiaires.

## Le monde du projet – Aperçu sur les partenaires principaux



### 3.9 Budget complet

Le budget total de la 3<sup>ème</sup> phase du projet ARSAMA s'élève à **611.806 €** provenant du financement de la BMZ pour un montant de 498.622 €, la contribution du partenaire allemand (WFD) pour un montant de 61.181 €, de l'apport de l'ADECOMA et du groupe des bénéficiaires équivalant à 52.003 €. Sur ce montant total, 160.984 € seront entièrement consacrés au financement des activités prévues au titre des 4 SP (ligne budgétaire « investissements bénéficiaires », voir aussi chapitre 4.2.2).



## 4. Logique d'intervention

### 4.1 Cadre logique

Objectifs/Sous-programmes	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
<b>Objectif global :</b> Contribuer à la division par deux de la quote-part des hommes qui vivent dans une situation de pauvreté absolue d'ici 2015.	<b>Orienté aux OMD (surtout 1 et 7) et à la SRP en Guinée</b>		
<b>Objectif du projet :</b> Assurer d'ici fin 2014 à au moins 50% de la population la plus pauvre de sa zone d'intervention, une nutrition suffisante et équilibrée (surtout les jeunes enfants et femmes en âge d'enfanter, pour environ 20 % de la population totale de la préfecture de Mali) tout au long de l'année en protégeant la biodiversité autochtone.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La part moyenne des enfants fortement mal nourris (base: moyenne des 4 méthodes de mesure établies en 2008) parmi les bénéficiaires diminue de 11,5% à 2%.</li> <li>• La part moyenne des femmes mal nourries en âge d'enfanter parmi les bénéficiaires diminue de 21% à 10% (même les hommes dans le projet ne sont pas tous bien nourris, mais à cause de la répartition des produits alimentaires pendant les repas, le problème est nettement moins aigu).</li> <li>• 50.000 m<sup>3</sup> de forêt (56 ha) protégées suite à l'aménagement des forêts villageoises et à la renonciation d'environ 2.000 ménages (33.400 personnes) à la clôture des tapades par les pieux en bois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête nutritionnelle 2008 (situation de référence)</li> <li>• Rapport d'évaluation ex-poste 2008</li> <li>• Fiches d'évaluation de rendement par spéculation</li> <li>• Rapport de la coordination</li> <li>• Rapport de l'AT</li> </ul>	<p>Facteurs socio-politiques (grèves, élections par exemple)</p> <p>Résistances socio-culturelles (tabous alimentaires)</p> <p>Conjoncture économique défavorable (baisse de revenus et/ou inflation monétaire)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renonciation induite au brûlis et à l'agriculture sur les pentes de versants pour protéger une superficie additionnelle de forêt d'environ 50 ha.</li> <li>• Accords de protection des forêts communales conclus pour une superficie d'environ 100 ha.</li> <li>• Cultures du taro, du manioc, de l'igname, du melon et autres cultures des tapades et bas-fonds de la zone d'intervention augmente de 1 % (melon par exemple) et 15 % (relativement rares comme le taro) à 20 % particulièrement rares et 40 % pour celles relativement rares.</li> </ul>		Augmentation du prix du litre de carburant à la pompe
<b>Sous-programme 1:</b> Sécurisation des tapades et bas-fonds avec du grillage produit dans les centres locaux de tissage tout en protégeant l'environnement et la biodiversité.			
<b>Activités prévues</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui-conseil pour l'identification et à la sélection des artisans.</li> <li>• Appui-conseil pour le choix des locaux devant abriter les centres de tissage.</li> <li>• Achat et acheminement du matériel (fer pour la fabrication des machines, fils de fer galvanisé).</li> <li>• Identification et contractualisation du prestataire pour la formation des artisans à la fabrication des machines à tisser et aux techniques de tissage et d'emballage du grillage.</li> <li>• Sensibilisation pour la relance du centre de tissage de Mali.</li> <li>• Appui-conseil pour la mise en place d'un comité de gestion des centres.</li> <li>• Formation des centres sur la comptabilité simplifiée, à la gestion d'entreprise, marketing et commercialisation.</li> <li>• Organisation de visites d'échanges inter-centres.</li> <li>• Suivi/Evaluation du fonctionnement des centres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 centres de tissage du grillage sont fonctionnels dont deux nouveaux à Yembéring et à Donghel Sigon.</li> <li>• 30 artisans de deux nouveaux centres sont formés et sont capables de faire la maintenance des machines de tissage, de tisser et d'emballer le grillage.</li> <li>• 88.000 mètres linéaires de grillage (pour environ 1.200 ménages disposant d'un grand pouvoir d'achat) sont fabriqués dans les centres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de suivi</li> <li>• Livres de vente des centres</li> <li>• Rapport d'évaluation final</li> <li>• Enquête/sondage de terrain</li> </ul>	<p>Conjoncture économique défavorable (baisse de revenus et /ou inflation monétaire)</p> <p>Facteurs socio-politiques (grèves, élections par exemple)</p> <p>Marché défavorable (mévente du grillage tissé dans les centres).</p>
<b>Sous-programme 2:</b> Accroissement des rendements agricoles dans les tapades et bas-fonds par la promotion des pratiques agricoles durables.			
<b>Activités prévues</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la mise en valeur des superficies cultivables (sensibilisation, formations des bénéficiaires aux techniques culturales durables).</li> <li>• Contractualisation du prestataire pour la pose du grillage.</li> <li>• Achat et acheminement du matériel de clôture.</li> <li>• Identification et contractualisation des prestataires pour les études techniques concernant la construction des réalisations hydro-agricoles.</li> <li>• Subvention des réalisations hydro-agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 % des paysans de la zone d'intervention du projet renoncent à l'abattage d'arbres pour leurs clôtures.</li> <li>• 6 puits, 3 forages, 9 réservoirs d'eau et 9 motopompes sont installés et rendus opérationnels dans les bas-fonds.</li> <li>• Augmentation de la production moyenne dans chaque bas-fond pour les spéculations comme « pomme de terre, oignon, tomate, choux » à 32% (t/ha/2 ans, voir le champ en gris dans le tableau 1).</li> <li>• Augmentation de la production moyenne dans chaque tapade (base de vérification : maïs, pomme de terre, patate, taro, manioc, haricot, melon, gombo, oseille de Guinée, mangue, orange, citron) à 28% (t/ha/2 ans, voir le champ en gris dans le tableau 1).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de gestion des ménages et groupements fournis par ARSAMA</li> <li>• Rapports (conseillers &amp; chargé du suivi)</li> <li>• Rapport de la coordination</li> <li>• Rapport de l'AT</li> </ul>	<p>Conditions climatiques défavorables (aléas de la nature)</p> <p>Attaque des insectes/ravageurs</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui-conseil pour l'installation et valorisation des parcelles de démonstration (champs écoles).</li> <li>• Appui-conseil pour la récupération et l'utilisation des déchets issus de l'élevage.</li> <li>• Organisation des visites d'échanges d'expériences.</li> <li>• Sensibilisation et appui-conseil par rapport au reboisement autour de clôtures grillagées</li> <li>• Suivi des activités.</li> </ul>			
<p><b>Sous-programme 3 :</b> Amélioration du système d'élevage local en vue de l'approvisionnement et de la consommation régulière de protéine et du calcium par les populations vulnérables.</p>			
<p><b>Activités prévues</b></p> <p><u>En général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire pour identifier les maladies qui y sévissent et affectent sérieusement le cheptel.</li> <li>• Identification et sélection des ménages bénéficiaires dans les villages ciblés.</li> <li>• Conception et réalisation de 4 émissions thématiques de longue durée sur la systématisation de l'élevage en partenariat avec la radio rurale.</li> </ul> <p><u>Aviculture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des fournisseurs et subvention pour l'achat des races de poules/coqs améliorées.</li> <li>• Appui-conseil pour la construction poulaillers appropriés.</li> <li>• Formation des volaillers sur les techniques avicoles appropriées.</li> <li>• Sensibilisation pour la collecte et stockage des céréales d'alimentation volailles.</li> <li>• Appui-conseil pour l'immunisation et/ou le traitement des animaux.</li> <li>• Suivi des ménages bénéficiaires.</li> </ul> <p><u>Petits ruminants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui-conseil pour la construction de bergeries et de chèvreries appropriées.</li> <li>• Formation des éleveurs sur les techniques durables d'élevage des petits ruminants.</li> <li>• Appui-conseil pour la vulgarisation, et la valorisation des espèces fourragères existantes.</li> <li>• Achat et acheminement de faucheuses diesel.</li> <li>• Appui-conseil pour la récupération et l'utilisation des déchets issus de l'élevage (en synergie avec SP 2).</li> <li>• Suivi des ménages bénéficiaires.</li> </ul> <p><u>Cuniculture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation initiale en cuniculture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le programme-pilote est couronné de succès, l'approvisionnement des groupements vulnérables en protéines d'origine animale dans environ 300 ménages sera nettement amélioré.</li> <li>• 2 faucheuses diesels simples, en vente en Guinée, sont utilisées par les groupes-cibles du sous-programme à tour de rôle.</li> <li>• Au moins 10 ménages dans la zone d'intervention pratiquent la cuniculture de type familiale avec un nombre de 15 à 20 animaux en moyenne (au moins 150 animaux vivants sont disponible dans la zone d'intervention jusqu' à la fin de la phase).</li> <li>• 1 étude de capitalisation sur l'introduction de la cuniculture est disponible et diffusée aux partenaires du projet (ST concernés, mairies de la zone d'intervention, PTF et site web « Foutapédia »).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de gestion des ménages et groupements d'éleveurs fournis par ARSAMA</li> <li>• Rapports (conseillers &amp; chargé du suivi)</li> <li>• Rapport de la coordination</li> <li>• Rapport de l'AT</li> <li>• Observations et interviews de terrain dans le cadre de la recherche-action</li> </ul>	<p>Conditions sanitaires d'élevage défavorables (épidémies), non-respect des règles de la police sanitaire</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation de l'équipe en vue d'une prise de décision pour l'introduction de l'élevage des Lapins dans la zone.</li> <li>• Identification des zones appropriées et des ménages volontaires.</li> <li>• Reproduction des lapins sur place pour l'obtention d'environ 25 individus.</li> <li>• Introduction de la cuniculture dans 4 à 5 ménages membres d'un Cercle REFLECT (identification des ménages, formation initiale, mise à disposition d'un kit initial, animation des séances liées au sujet, appui à l'élaboration des supports, suivi, capitalisation).</li> <li>• Capitalisation des acquis.</li> </ul>			
<b>Sous-programme 4 :</b> Information, éducation diététique et sanitaire des ménages dans l'utilisation des produits alimentaires locaux.			
<b>Activités prévues</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement d'une clé de répartition et sélection des 56 villages à appuyer.</li> <li>• Identification et appui-conseil pour la formation des animatrices villageoises sur les techniques de préparation des aliments locaux (en partenariat avec INSE).</li> <li>• Achat et acheminement du matériel de démonstration culinaire.</li> <li>• Conception d'un modèle de référence et subvention de la confection des 33 foyers améliorés pour des centres et postes de santé.</li> <li>• Appui-conseil pour la réalisation de séances de démonstration culinaire.</li> <li>• Appui à la sensibilisation des femmes pour l'allaitement maternel exclusif.</li> <li>• Elaboration des supports audiovisuels (panneaux, affiches, vidéo par exemple).</li> <li>• Sensibilisation sur IST/VIH/SIDA, Paludisme, Eau, Hygiène et Assainissement.</li> <li>• Appui à l'ouverture/relance et au fonctionnement des cercles REFLECT avec formation des facilitateurs.</li> <li>• Mise en place d'un « espace d'expérimentation et de découverte » pour la promotion des plantes favorables à la nutrition.</li> <li>• Elaboration d'un « répertoire des commerçants/fournisseurs du sel iodé » dans les 6 collectivités couvertes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % des ménages impliqués dans le sous-programme a acceptée au moins deux suggestions pour améliorer leur alimentation quotidienne jusqu' à la fin de la phase (Point de départ : les recommandations issues de démonstrations culinaires au niveau des postes de santé).</li> <li>• Dans les zones de carence en iode<sup>12</sup> à Fougou (6,4 %) et Yembering (19,2 %) l'utilisation de sel iodé a augmenté à 50 % dans les autres zones ciblées de 51 % en moyenne à 75 %.</li> <li>• Dans les zones de Fougou (56 %) et Yembering (47 %), le nombre des femmes en âge d'enfanter qui ne mangent pas de viande a baissé d'au moins 10% (de 46 % à 37 %).</li> <li>• Dans les zones de Fougou (32 %) et Yembering (30 %) le nombre des femmes qui ne mangent pas de fruits ou légumes a baissé à 20 %.</li> <li>• 1 cuisine d'apprentissage avec foyer amélioré est installée dans chaque centre et poste de santé dans la zone d'intervention.</li> <li>• 168 animatrices villageoises sont formées en diététique sanitaire.</li> <li>• 50% des animatrices formées démultiplient les formations dans les 56 villages ciblés.</li> <li>• 6 commerçants fournissent régulièrement le sel iodé dans les 6 communes couvertes.</li> <li>• 56 « couples ambassadeurs » sont impliqués dans la démultiplication des méthodes d'alimentation et de nutrition adéquates.</li> <li>• 4 émissions (y compris rediffusion) thématiques nutritionnelles (magazines d'une durée de 45-60 mn) sont réalisées à la radio rurale durant la troisième phase.</li> <li>• 168 animatrices villageoises sont formées sur l'utilisation du « femedon ».</li> <li>• Au moins 300 « femedon » sont distribués au sein des ménages ciblés par les animatrices villageoises jusqu'en fin 2013.</li> </ul> <p>10 Cercles REFLECT sont rendus fonctionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'enquêtes ARSAMA</li> <li>• Fiches de collecte (carnet de santé, registres, fiches)</li> <li>• Rapports (responsable du SP 4, chargé du suivi)</li> <li>• Rapport de la coordination</li> <li>• Rapport de l'AT</li> <li>• Observations et interviews de terrain</li> </ul>	

<sup>12</sup> Selon le **DSRP 2 (2007-2010)** les carences en iode et l'anémie sont largement répandues chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes. Plus de sept enfants sur dix âgés de 6 à 59 mois (77 %), sont atteints d'anémie (23 % sous une forme légère, 45 % sous une forme modérée et 7 % sous une forme sévère). Chez les femmes, plus de la moitié sont atteintes d'anémie (35 % sous une forme légère, 17 % sous une forme modérée et 2 % sous une forme sévère).



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la mise en relation des commerçants/fournisseurs du sel iodé avec les populations locales.</li> <li>• Organisation des « séances d'information » sur l'importance de l'intégration du sel iodé dans l'alimentation quotidienne.</li> <li>• Renforcement du partenariat avec les acteurs clés (DPS, INSE, HKI, Hôpital, CS et PS, UNICEF par exemple).</li> <li>• Conception et réalisation de 4 émissions thématiques de longue durée sur la santé/nutrition en partenariat avec la radio rurale de Mali.</li> <li>• Conception et vulgarisation d'une stratégie concernant la sensibilisation des femmes sur l'utilisation du « femedon ».</li> <li>• Suivi des activités.</li> </ul>			
---	--	--	--

## 4.2 Planification des ressources disponibles

### 4.2.1 Ressources humaines

Le personnel du projet ARSAMA III est constitué de :

- 1 coordinateur
- 1 secrétaire de l'administration/comptabilité
- 1 conseiller agricole et 2 conseillers en élevage
- 1 responsable du SP 4 (santé et nutrition)
- 1 chargé de la documentation & PSE/PME
- 1 assistant technique (expert international)
- 2 chauffeurs
- 1 magasinier
- 2 gardiens

Le projet essaiera de chercher un fonds supplémentaire pour le financement d'un 4<sup>ème</sup> poste de conseiller qui sera rattaché au SP 2. Il est aussi prévu d'intégrer quelques « stagiaires performants » dans certaines activités selon les besoins spécifiques de chaque SP.

L'atelier PSE/PME a permis d'élaborer un « schéma de planification » pour une utilisation rationnelle des ressources humaines du projet en fonction des compétences respectives.

**Schéma de planification des ressources humaines principales du projet pour soutenir les autres activités hors de leurs activités principales (Suivi : Chargé PSE/PME)**

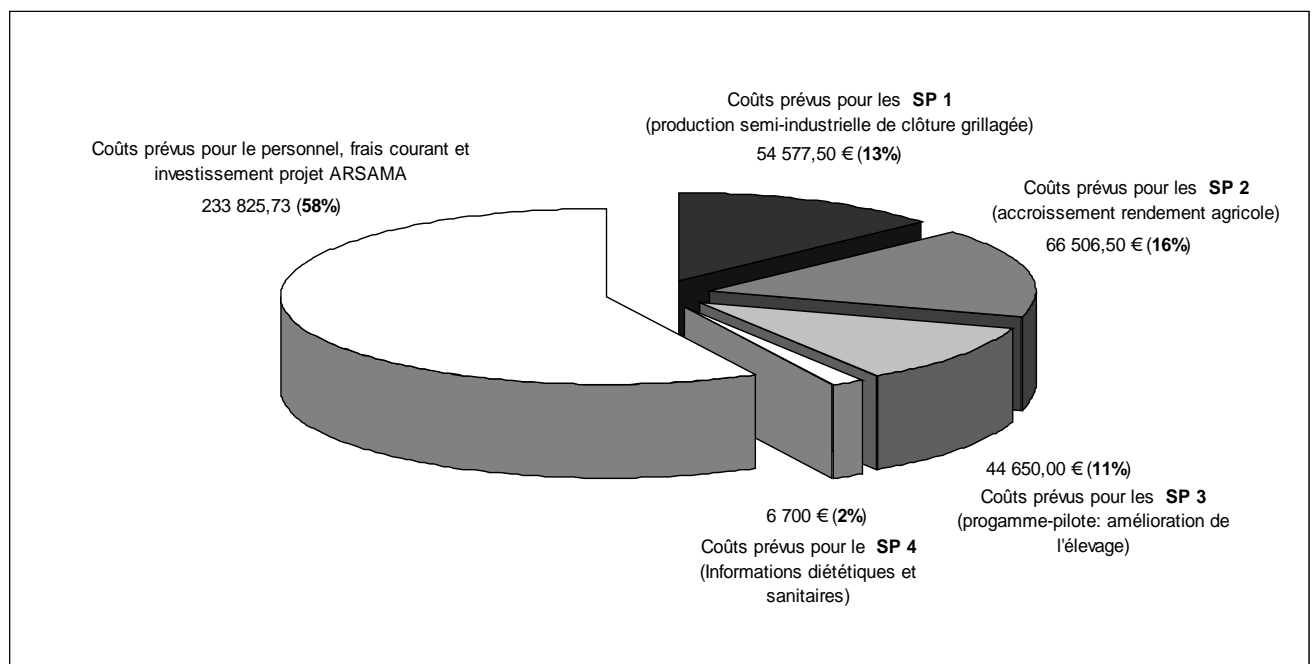
Nom et Prénoms	Fonction	Domaines de compétences clés	Appui aux sous programmes de la phase III			
			Activités spécifiques			
			SP 1	SP 2	SP 3	SP 4
<b>DIALLO Boubacar</b>	<b>Administration &amp; Comptabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion Administrative et Comptable</li> <li>• Analyse économique et comptabilité des projets de développement</li> </ul>	Formations & appui-conseil en comptabilité simplifiée ; diffusion des messages importants du projet	Mise en place d'outils de gestion financière, diffusion des messages importants du projet	Diffusion des messages importants du projet	Diffusion des messages importants du projet
<b>SOUARE Saliou</b>	<b>Documentation &amp; PME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui-conseil en « élevage et médecine vétérinaire »</li> <li>• Appui-accompagnement en REFLECT</li> <li>• Elaboration des microprojets et « appui organisationnel » des GIE</li> </ul>	Formation & appui-conseil pour le bon fonctionnement GIE ; renforcement des capacités organisationnelles	Appui organisationnel aux groupements		Appui à la mise en place des cercles REFLECT ; formation des facilitateurs REFLECT

<b>DIALLO Lamine</b>	<b>Santé &amp; Nutrition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et Recherche en santé/ nutrition</li> <li>• Gestion de projet</li> <li>• Elaboration des microprojets</li> <li>• Formation en « gestion et prévention des conflits »</li> </ul>	Formation et appui- conseil pour le bon fonctionnement GIE ; renforcement des capacités organisationnelles	Appui organisationnel aux groupements ; diffusion des messages importants du projet	Diffusion des messages importants du projet	
<b>DIALLO Mariama</b>	<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la transformation des produits agricoles</li> <li>• Démonstration culinaire</li> </ul>	Diffusion des messages importants du projet		Diffusion des messages importants du projet	Appui aux démonstrations culinaires
<b>SOUARE Saïdou</b>	<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aviculture</li> <li>• Animation rurale</li> <li>• Calcul économique (montage de projet)</li> </ul>	Diffusion des messages importants du projet	Diffusion des messages importants du projet		Appui à la mobilisation sociale
<b>Diallo Aliou</b>	<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aviculture</li> <li>• Gestion des ressources naturelles</li> <li>• Animation rurale</li> <li>• Calcul économique (montage de projet)</li> </ul>	Diffusion des messages importants du projet	Appui à la réalisation du calcul économique		Appui à la mobilisation sociale

**NB:** Le coordinateur & l'assistant technique qui sont chargés de la gestion stratégique du projet, pourront selon leurs compétences spécifiques et leur disponibilité, appuyer l'équipe technique dans la mise en œuvre des activités planifiées. En outre, ils doivent faciliter l'exécution des activités du projet en créant une synergie d'action entre les différents acteurs impliqués.

#### 4.2.2 Ressources financières

##### Répartition prévue du « budget partenaire » entre les 4 SP <sup>13</sup>

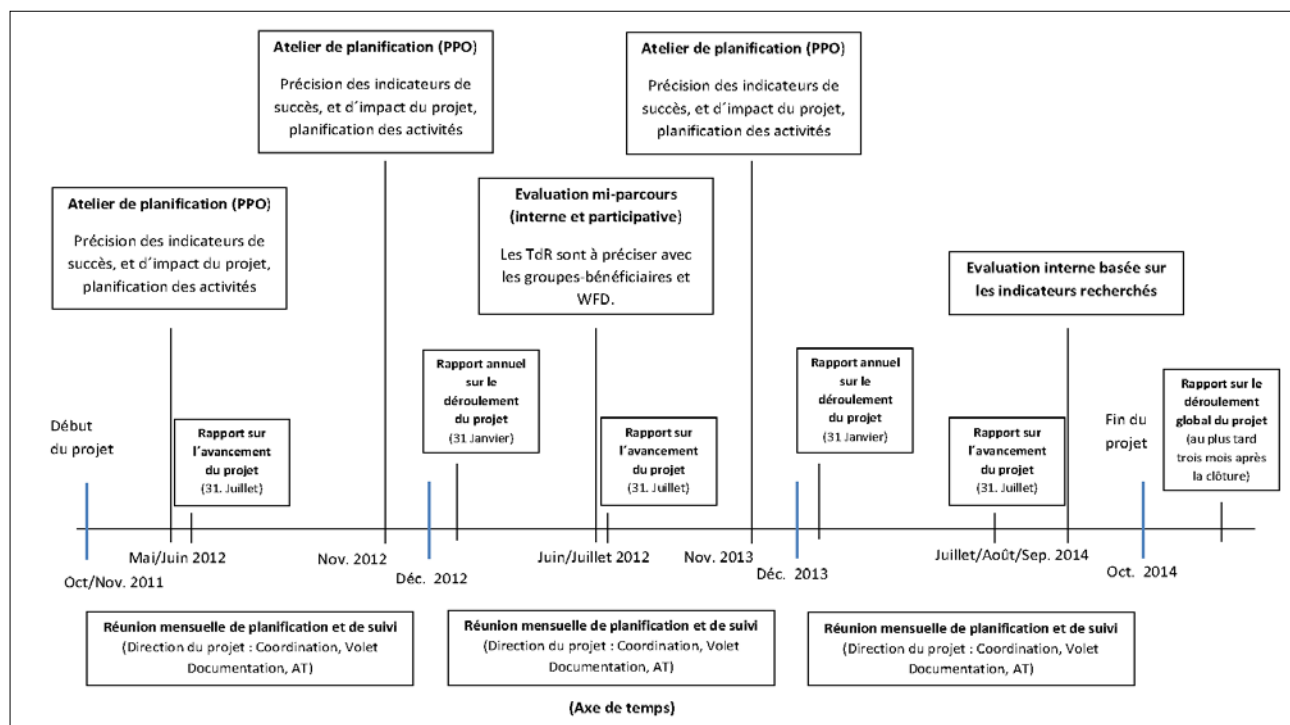


Il ressort de l'analyse du budget partenaire que la plus grande partie des investissements directs est consacrée aux SP 1, SP 2 et SP 3 (164.734 € soit 40 %). Dans le SP 1, les plus grands investissements financiers se trouvent autour de l'achat des machines de tissage, des 10 tonnes de fil de fer galvanisé et les coûts de main d'œuvre initiaux (salaires initiaux). Dans le SP 2, une grande partie du montant est consacrée aux réalisations hydro-agricoles (puits améliorés, forages, réservoirs d'eau pompes à moteur). Dans le SP 3, les coûts majeurs sont autour des subventions pour les animaux, le petit équipement, les petits salaires, les dépenses courantes pour les conseillers et le carburant. Pour le SP 4, les coûts essentiels sont liés à la réalisation des campagnes de sensibilisation et des formations (y compris les supports pédagogiques et le matériel de démonstration). Concernant l'alphabétisation selon la méthode REFLECT, son renouvellement dans la troisième phase est prévu, cependant il faudra que le projet débloque le montant de 15.000 € qui est réservé pour cette activité au niveau du BMZ.

<sup>13</sup> Le « budget complet » et le « budget partenaire » différencie pour la simple raison que quelques dépenses au titre du projet s'effectuent directement en Allemagne. La gestion et la comptabilisation des ces fonds sont assurées par le WFD à Berlin (préparation assistant technique, téléphone satellite, voiture, motos par exemple).

### 4.3 Planification, Suivi & Evaluation

L'accord de partenariat entre ADECOMA et WFD (Octobre 2011) décrit la périodicité de la tenue des ateliers de planification, des évaluations, des rapportages (semestriel et annuel) et les réunions mensuelles prévus pour la troisième phase. Le tableau ci-dessus donne plus des précisions aux lecteurs :



### Schéma de suivi/évaluation

	Indicateur	Moment de prélèvement des statistiques	Source de vérification	Documentation (au niveau du projet)	Resp.
<b>Objectif global</b> Contribuer à la division par deux de la quote-part des hommes qui vivent dans une situation de pauvreté absolue d'ici 2015.	Orienté aux OMD (surtout 1 et 7) et à la SRP en Guinée				
<b>Objectif du projet</b> Assurer d'ici fin 2014 à au moins 50% de la population la plus pauvre de sa zone d'intervention, une nutrition suffisante et équilibrée (surtout les jeunes enfants et femmes en âge d'enfanter, pour environ 20% de la population de la préfecture de Mali) tout au long de l'année en protégeant la biodiversité autochtone.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La part moyenne des enfants fortement mal nourris (moyenne des 4 méthodes de mesure établies en 2008) parmi les bénéficiaires diminue de 11,5% à 2%.</li> <li>La part moyenne des femmes mal nourries en âge d'enfanter parmi les bénéficiaires diminue de 21% à 10% (même les hommes dans le projet ne sont pas tous bien nourris, mais à cause de la répartition des produits alimentaires pendant les repas, le problème est nettement moins aigu).</li> <li>50.000 m<sup>3</sup> de forêt (56 ha) protégées suite à l'aménagement des forêts villageoises et à la renonciation d'environ 2.000 ménages (33.400 personnes) à la clôture des tapades par les pieux en bois.</li> <li>Renonciation induite au brûlis et à l'agriculture sur les pentes de versants protège une superficie additionnelle de forêt d'environ 50 ha.</li> <li>Accords de protection des forêts communales conclus pour une superficie d'environ 100 ha.</li> <li>Cultures du taro, du manioc, de l'igname, du melon et autres cultures des tapades et bas-fonds de la zone d'intervention augmente de 1 % (melon par exemple) et 15 % (relativement rares comme le taro) à 20 % particulièrement rares et 40 % pour celles relativement rares.</li> </ul>	Semestriel	« Carnet de santé » au niveau de centres et postes de santé  Registres, fiches de suivi de la nutrition  Fiches d'évaluation de rendement/spéculation  Rapports trimestriels des responsables de SP  Rapport semestriel du chargé SE/ME	Rapport du coordinateur  Rapport semestriel du chargé PSE/PME  Rapport de l'AT	Coordinateur ARSAMA III & Chargé PSE/PME

Conditions de base nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception et élaboration des outils de collecte et d'analyse des données sur les indicateurs.</li> <li>• Formation sur l'utilisation des outils de collecte, d'analyse et d'exploitation des données.</li> <li>• Collecte périodique, analyse, exploitation et diffusion des données de base.</li> </ul>	Atelier PSE/PME		Rapport semestriel du chargé PSE/PME  Rapports du Coordinateur et de l'AT	Chargé PSE/PME & Coordinateur ARSAMA & Chargé de la comptabilité
<b>SP 1</b> Sécurisation des tapades et bas-fonds avec du grillage produit dans les centres locaux de tissage tout en protégeant l'environnement & la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 centres de tissage du grillage sont fonctionnels dont deux nouveaux (Yembering et Donghel Sigon).</li> <li>• 30 artisans de deux nouveaux centres de tissage sont formés et sont capables de faire la maintenance des machines de tissage, de tisser et d'emballer le grillage.</li> <li>• 88.000 m de grillage (pour environ 1.200 ménages disposant d'un grand pouvoir d'achat) sont fabriqués dans les centres.</li> </ul>	Trimestriel	Livres de production et de vente, factures  Observations physiques  Rapports du GIE	Rapport trimestriel et semestriel du chargé PSE/PME	Chargé PSE/PME & Coordinateur ARSAMA
<b>SP 2</b> Accroissement des rendements agricoles dans les tapades et bas-fonds par la promotion des pratiques agricoles durables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 % des paysans de la zone d'intervention du projet renoncent à l'abattage d'arbres pour leurs clôtures.</li> <li>• 6 puits, 3 forages, 9 réservoirs d'eau et 9 motopompes sont installés et rendus opérationnels dans les bas-fonds.</li> <li>• Augmentation de la production moyenne dans chaque bas-fond pour les spéculations « pomme de terre, oignon, tomate, choux » à 32% (t/ha/2 ans, voir le champ en gris dans le tableau 1).</li> <li>• Augmentation de la production moyenne dans chaque tapade (base de vérification : maïs, pomme de terre, patate, taro, manioc, haricot, melon, gombo, oseille de Guinée, mangue, orange, citron) à 28% (t/ha/2 ans, voir le champ en gris dans le tableau 1).</li> </ul>	Trimestriel	Fiches de suivi des activités agricoles  Rapport trimestriel de la conseillère agricole	Rapport trimestriel de la conseillère agricole  Rapport semestriel du chargé PSE/PME	Conseillère agricole & Chargé du PSE/PME
<b>SP 3</b> Amélioration du système d'élevage local en vue de l'approvisionnement et de la consommation régulière de protéine et du calcium par les populations vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le programme-pilote est couronné de succès, l'approvisionnement des groupements vulnérables en protéines d'origine animale dans env. 300 ménages sera nettement amélioré.</li> <li>• 2 faucheuses diésels simples, en vente en Guinée, sont utilisées par les groupes-cibles du sous-programme à tour de rôle.</li> <li>• Au moins 10 ménages dans la zone d'intervention pratiquent la cuniculture de type familiale avec un nombre de 15 à 20 animaux en moyenne (≥ 150 animaux vivants sont disponibles dans la zone d'intervention jusqu'à la fin de la phase).</li> <li>• 1 étude de capitalisation sur l'introduction de la cuniculture est disponible.</li> </ul>	Trimestriel	Fiche de suivi des activités d'élevage  Rapport trimestriel des conseillers en élevage	Rapport trimestriel des conseillers en élevage  Rapport semestriel du chargé PSE/PME	Conseillers élevages & Chargé PSE/PME
<b>SP 4</b> Information, éducation diététique et sanitaire des ménages dans l'utilisation des produits alimentaires locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % des ménages impliqués dans le sous-programme a acceptée au moins deux suggestions pour améliorer leur alimentation quotidienne jusqu'à la fin de la phase (Point de départ : les recommandations issues de démonstrations culinaires au niveau des postes de santé).</li> <li>• Dans les zones de carence en iode à Fougou (6,4%) et Yembering (19,2%) l'utilisation de sel iodé a augmenté à 50 %; dans les autres zones ciblées de 51 % en moyenne à 75 %.</li> <li>• Dans les zones de Fougou (56 %) et Yembering (47%), le nombre des femmes en âge d'enfanter qui ne mangent pas de viande a baissé d'au moins 10% (de 46 % à 37 %).</li> <li>• Dans les zones de Fougou (32 %) et Yembering (30 %) le nombre des femmes qui ne mangent pas de fruits ou légumes a baissé à 20 %.</li> </ul>	Trimestriel	Fiche d'enquête sur la consommation de la protéine animale par les ménages  Carnet de santé, registres et fiches de suivi « nutrition aux centres et postes de santé »  Rapport trimestriel du Responsable	Rapport trimestriel du responsable SP 4  Rapports trimestriels des centres et postes de santé  Rapport semestriel du chargé PSE/PME  Rapport trimestriel des facilitateurs des cercles REFLECT	Responsable du SP 4 & Chargé du PSE/PME

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 cuisine d'apprentissage avec foyer amélioré est installée dans chaque centre et poste de santé dans la zone d'intervention.</li> <li>• 168 animatrices villageoises sont formées en diététique sanitaire.</li> <li>• 50% des animatrices formées démultiplient les formations dans les 56 villages ciblés.</li> <li>• 6 commerçants fournissent régulièrement le sel iodé dans les 6 communes couvertes.</li> <li>• 56 « couples ambassadeurs » sont impliqués dans la démultiplication des méthodes d'alimentation et de nutrition adéquates.</li> <li>• 4 émissions (y compris rediffusion) thématiques nutritionnelles (magazine d'une durée de 45-60 mn) sont réalisées à la radio rurale durant la phase.</li> <li>• 168 animatrices villageoises sont formées sur l'utilisation du « femedon ».</li> <li>• Au moins 300 « femedon » sont distribués au sein des ménages identifiés par les animatrices villageoises jusqu'en fin 2013.</li> <li>• 10 cercles REFLECT sont rendus fonctionnels.</li> </ul>		du SP 4		
--	--	--	---------	--	--

#### 4.4 Approches adéquates

Les approches ci-dessous, seront valorisées autant que possible dans la mise en œuvre du projet :

- **Faire-Faire** : Le « Faire-Faire » vise la valorisation des capacités endogènes et l'ouverture vers des approches qui promeuvent les initiatives locales et les enracent dans une dynamique d'autopromotion porteuse de développement intellectuel et économique ;
- **Champs Ecoles Paysans (CEP)** : Création d'une parcelle de démonstration/expérimentation qui sert de référence d'une ou plusieurs pratiques culturelles en vue de conscientiser les producteurs sur les techniques agricoles durables. Elle sera valorisée dans le cadre des formations spécifiques sur les pratiques culturelles respectueuses de la (agro-) biodiversité inscrites dans le sous-programme 2 ;
- **Warrantage**: Opération de crédit de quelques mois dont la garantie est un stock de vivres liquidable par la banque ou un institut de micro-finance en cas de défaillance. Les buts finaux sont le financement de la prochaine campagne agricole et la sécurisation alimentaire au niveau des producteurs. L'approche est envisagée être utilisée dans le cadre de la production agricole ;
- **Recherche-action**: La recherche est basée sur le modèle que les essais auprès des groupes-cibles sont faits et évalués par eux-mêmes. Les conseillers techniques d'ARSAMA accompagnent ce processus et donnent des informations si nécessaire ;
- **Entente foncière**: Sécurisation foncière qui consiste à une contractualisation entre propriétaires terriens et exploitants. Elle sera utilisée dans le cadre de l'exploitation des bas-fonds ;
- **Approche multi-acteurs** : Implication de tous les acteurs concernés dans la réalisation des activités.
- **Paysan-Paysan (Peer to Peer)** : Diffusion d'informations qui consiste à faire partager un savoir spécifique d'un paysan à l'intention d'un autre. Cette approche peut être utilisée surtout dans le cadre de la vulgarisation agricole ;
- **REFLECT/STAR** : Méthode qui peut être valorisée dans le cadre de l'alphabétisation des agriculteurs/-trices, la cuniculture, la sensibilisation sur les IST/VIH-SIDA, la prise en compte du genre, dans le cadre de la vulgarisation des recettes culinaires et pratiques nutritionnelles améliorées ;
- **Forêt villageoise** : création d'un accord sous forme écrite (entités : bénéficiaires, propriétaires terriens et projet) pour la préservation d'une entité forestière existante (environ 3 à 4 hectares) au niveau d'un village bénéficiaire de la clôture subventionnée par le projet (mesure de compensation).

#### 4.5 Identification des actions complémentaires

Nous avons identifié 3 micro-projets qui peuvent accompagner les activités des divers SP pour renforcer leurs effets escomptés:

- Elaboration d'un micro-projet pour subventionner à 100% la clôture grillagée de tous les villages « *do not harm* » de moins de 3 à 4 ménages (avec un maximum de 40 personnes) affectés par les interventions de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> phase du projet (selon la liste élaborée par l'équipe en Juillet 2012).

- Appui à la fortification du pain pour optimiser la consommation du sel iodé.<sup>14</sup>
- Elaboration d'un micro-projet autour de la production, vulgarisation et consommation du *Stevia rebaudiana*.<sup>15</sup>

#### 4.6 Facteurs de pérennisation

En général, le projet prend en compte dans toute sa dimension le principe du « pacte générationnel » selon lequel les ressources existantes doivent être exploitées de manière rationnelle et durable afin que la prochaine génération bénéficie d'un environnement de vie favorable.

*A propos de la durabilité économique :* Le projet s'oriente dans ses engagements à certaines règles d'une agriculture biologique (maintien d'un niveau élevé d'agro-diversité, sensibilisation par rapport à la conservation de la texture du sol par l'utilisation du compost par exemple) raison pour laquelle les groupes-bénéficiaires n'ont pas souvent besoins d'utiliser les engrais chimiques ou les produits phytosanitaires (pesticides, fongicides ou insecticides) qui nécessitent des coûts additionnels élevés. Un autre atout est que le projet utilise pour les clôtures des tapades et bas-fonds, le fer galvanisé de haute qualité (longévité environ 10-20 ans) qui garantit aux bénéficiaires une réduction significative des coûts supplémentaires liés au remplacement du matériel. La continuité de l'exploitation des centres de tissage par les artisans est assurée dans les conditions favorables même si les subventions du projet s'arrêtent (demande en grillages très forte dans la préfecture, facteur de réussite pour une opération commerciale à long terme).<sup>16</sup>

*A propos de la durabilité écologique :* La nouvelle phase continue à s'investir dans la protection du couvert végétal à travers la réduction sensible de la coupe de la « biomasse vivante » par l'implantation des clôtures grillagées et la préservation des essences forestières autochtones (sous forme de forêt villageoises). Le projet également encourage les producteurs agricoles à la rotation des cultures (lutte contre l'appauvrissement du sol) et à l'application des pratiques agricoles traditionnelles et modernes (apport d'engrais vert et établissement des compostières de proximité par exemple) qui limitent les dégâts pour préserver l'équilibre (agro-) écologique de la zone. L'idée de la systématisation de l'élevage favorise non seulement l'amélioration de l'approvisionnement en protéines animales et calcium des couches vulnérables (femmes et enfants), mais aussi l'amendement du sol à travers l'utilisation des déchets issus de l'élevage (fiente, crottins, fumier, purin par exemple).

*A propos de la durabilité sociale :* Le projet s'appuie sur des OP dynamiques au sein desquelles la cohésion sociale et l'esprit d'équipe demeurent des atouts majeurs pour la mise en œuvre des activités. En outre, la sécurisation des aires de cultures (tapades et bas-fonds) par du grillage a permis de renforcer la solidarité et la cohésion sociale au sein d'une même « entité villageoise ». La combinaison des approches prometteuses pour la mise en œuvre des activités des différents SP permettra de garantir la durabilité du projet.

#### 4.7 Conflits potentiels qui entravent l'atteinte des résultats

Un grand facteur de risque reste l'instabilité politique due à une mauvaise gouvernance politique et économique du pays (voir aussi la colonne écart dans le tableau « cadre macroéconomique de la Guinée » établi par la Direction Nationale du Plan pour le DSRP 2011-2012).

La liste ci-dessous énumère selon notre analyse les risques les plus importants :

- La longue attente dans la tenue des élections législatives ;
- Le faible niveau du PIB par tête ; L'exode rural surtout chez les jeunes ;
- L'inflation monétaire ;
- Les éventuelles augmentations du prix du carburant à la pompe ;

Indicateurs	Référence 2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne 2007 - 2010	Objectif 2010	Ecart
Part de l'agriculture dans le PIB (%)	13,4	13,6	13,4	13,9	14,2	13,8	13,3	0,5
Taux de croissance du PIB réel	2,5	1,8	4,9	-0,2	1,9	2,1	5,3	-3,2
Taux de croissance du PIB par tête d'habitant	-1,1	-1,4	1,7	-3,3	-1,3	-1,1	1,9	-3
Taux d'inflation en glissement annuel	39,1	12,8	13,5	7,9	20,8	13,7	3,0	-10,7
Taux d'inflation en moyenne annuelle	34,7	22,9	18,4	4,7	15,5	15,4	4,6	-10,8
Taux de croissance agricole	4,4	3,3	3,8	3,2	3,2	3,4	4,8	-1,3
Service de la dette en % des exportations des biens et services	19	16,2	15,9	10,8	11,8	14,0	10,0	-4,0
Déficit budgétaire hors dons (base engagement) en % du PIB	-2	-0,9	-1,7	-8,3	-11,7	-5,7	1,5	-4,2
Taux d'investissement	22,4	19,2	21,3	16,4	18	18,7	17,4	0,6

<sup>14</sup> Les micronutriments tels que les éléments minéraux, le fer, l'iode, et les vitamines sont essentiels à la croissance et au développement harmonieux de l'organisme ; ce sont des éléments dont le corps a besoin en très petites quantités. Par rapport à l'enrichissement de la farine, les boulangeries de la zone n'utilisent pas le sel iodé même si le produit « pain » est devenu un aliment vecteur de grande importance pour la plupart des ménages. A savoir : Suite aux recommandations du Sommet Mondial de l'Enfance sur les droits de l'Enfant (New York, septembre 1990) et celle de la Conférence Internationale sur la Nutrition (Rome, 1992), les dirigeants politiques du monde entier ont souscrit à la « Déclaration sur l'Enfance » et se sont fixés l'an 2000 comme date butoir pour l'élimination des carences en vitamine A et en iode ainsi que la réduction d'un tiers de l'anémie due à la carence en fer.

<sup>15</sup> C'est une plante originaire de l'Amérique du Sud, ses feuilles contiennent des glycosides naturels qui ont un goût très sucré mais non calorifique, dont le « stevioside » constitue le principal édulcorant qui est 250 à 300 fois plus sucré que le sucre de canne par exemple. La plante connaît actuellement dans le monde entier un intérêt croissant auprès des chercheurs, des agriculteurs, des entreprises pharmaceutiques et des consommateurs en raison de ses diverses vertus thérapeutiques et médicinales.

<sup>16</sup> L'hypothèse est que la stabilité économique du pays soit garantie et que le pouvoir d'achat des acteurs dans la zone demeure au moins au même niveau que la phase actuelle.

- Le mauvais état de l'infrastructure routière et la mauvaise couverture du réseau de communication ;
- Les effets néfastes du changement climatique ;
- La baisse du pouvoir d'achat des bénéficiaires (paiement de la contrepartie pour les clôtures) ;
- Le faible transfert des compétences de l'Etat aux collectivités et le faible niveau de compétence techniques des élus ;
- La faible participation des bénéficiaires aux activités du projet par endroit ;
- La faible implication de certains ST ;
- Le retard dans le décaissement des fonds (mauvaise communication interne, erreurs liées aux justificatifs par exemple) ;
- La situation « *do not harm* » causée surtout dans les villages à faible revenu suite aux interventions du projet (clôture grillagée des villages voisins), demeure un handicap majeur dans la mise en œuvre des activités ;
- Le non-respect des ententes foncières existantes par les propriétaires terriens conséquence d'un manque de suivi rapproché par l'équipe du projet ;
- Le faible niveau de compétences techniques des membres de l'équipe du projet ;
- Le manque de rigueur dans l'élaboration des TdR pour la réalisation des études de faisabilité approfondie pour les réalisations physiques (puits, forages, bassins par exemple) ;
- Le faible niveau de communication efficace par endroit entre les bénéficiaires et le projet, entre les ST et le projet et au sein de l'équipe du projet lui-même.

#### 4.8 Quelques pistes de solutions importantes pour minimiser les conflits et risques

Le projet s'est doté désormais d'un document stratégique suite à l'atelier de planification et de suivi/évaluation, document qui prend en compte les préoccupations liées à la planification des ressources disponibles de manière à optimiser les résultats. La création du poste de documentation/PME a ouvert une opportunité par rapport à une communication efficace entre les différents acteurs impliqués dans la troisième phase. La « clé de répartition des 56 villages du SP santé/nutrition » (Mai 2012) et le « rapport de l'enquête pour l'identification et la sélection des villages/hameaux bénéficiaires de la troisième phase » (Juin/Juillet 2012), ont permis de la façon la plus neutre d'identifier et de sélectionner les « villages à appuyer » sur la base des critères établis à cet effet<sup>17</sup>. Le renforcement des compétences techniques des membres de l'équipe du projet est un atout majeur qui favorise la mise en œuvre des différents SP (formations internes au niveau du siège et formations externes de courte durée au pays ou dans la sous-région). La clarification du contenu des cahiers de charge du personnel (description des postes) et le renforcement du partenariat (ST et PTF) réduit les éventuels conflits de compétences. Le projet essaiera également de diffuser les informations relatives au contenu du code foncier et domanial en vigueur aux bénéficiaires.

## 5. Recommandations pour le prochain atelier PSE/PME

Pour un prochain atelier PSE/PME, il est utile de responsabiliser uniquement le chargé de la documentation pour l'organisation et la gestion de l'atelier. L'assistant technique du projet apporte son concours seulement qu'en cas de nécessité. La supervision à chaque étape du processus doit être nécessairement assurée par la coordination. Pour éviter les problèmes par rapport à l'identification des prestataires plus performants, il est important de créer un répertoire complet de prestataires capables de conduire un tel atelier (spécifications souhaitées : capacité d'écoute professionnelle, synthétiser correctement le feedback des participants, maîtriser mieux les méthodes et techniques essentiels de facilitation, avoir une meilleure capacité rédactionnelle)<sup>18</sup>. Dans le souci de garantir une meilleure compréhension au niveau du groupe cible, il est utile de simplifier encore plus le contenu des supports.

Très important : Pour une meilleure concentration des participants, il est impératif de choisir un lieu plus paisible afin de limiter les déplacements intempestifs. En plus, la coordination et la comptabilité doivent se concerter avant le démarrage de l'atelier pour trouver une modalité de paiement des *Per Diems* plus commode (définition du barème, mode de paiement par exemple). Le respect des règles de conduite de l'atelier (respect des horaires par exemple) s'avère obligatoire, il est recommandé dans ce sens que l'équipe du projet en tant qu'entité élabore lesdites règles au cours d'une séance de travail. Il est recommandé également la participation éventuelle d'une personne ressource du siège du WFD pour donner plus de tonus à l'atelier et renforcer la visibilité du partenaire Allemand dans la zone.

<sup>17</sup> L'enquête sur le terrain a permis également à l'équipe du projet d'avoir une connaissance approfondie de la zone d'intervention élargie d'ARSAMA III.

<sup>18</sup> Nous ne pensons pas nécessaire de diffuser les « appels d'offres » pour la recherche des facilitateurs à travers les journaux de la place qui sont parfois peu exploités. Par contre, l'utilisation des « canaux informels » à travers les contacts des partenaires (email ou téléphone) ou des sites web (AGEVAL) serait plus rapide et efficace par rapport à la communication directe avec les prestataires.